

Accessibilité universelle

Rapport d'activité 2022





© Garance Wester - Nantes Métropole

Interview croisée

GARANTIR L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE, ÇA VEUT DIRE QUOI POUR NANTES MÉTROPOLE ?



Johanna Rolland : À Nantes et dans la métropole, nous agissons – tant dans l'ensemble de nos politiques publiques que dans le fonctionnement même de la collectivité – pour une égalité réelle, vécue. Penser l'« égalité à 360 degrés », comme nous le faisons depuis 2020, c'est une façon de garantir la dignité individuelle et en même temps rendre la vie plus facile et plus simple, pour toutes et tous, tous les jours. C'est l'essence même de l'accessibilité universelle.



Martine Oger : Et cela profite réellement à toutes et tous ! Pour prendre un exemple très concret : lorsque nous concevons des aménagements de l'espace public, adaptés et accessibles aux personnes à mobilité réduite, nous améliorons, au final, le bien-être de toutes et tous : personnes âgées, enfants en bas âge, parents avec poussettes, livreurs... Les acteurs du handicap ont d'ailleurs l'habitude de dire que ce qui s'avère nécessaire pour 10 % de la population est en fait utile pour 40 %, et finalement confortable pour 100 % des habitantes et des habitants.

QUE MET EN PLACE NANTES MÉTROPOLE POUR FACILITER LES PARCOURS DE VIE DES PERSONNES PORTEUSES DE HANDICAP ?

Johanna Rolland : Faciliter les parcours de vie, c'est prendre en compte toutes les formes de handicap, le plus largement possible (handicap moteur, visuel, auditif, cognitif...) en agissant à la fois dans nos grands projets urbains, pour le pont Anne de Bretagne ou les abords du futur CHU, comme dans les sujets du quotidien. Notre engagement pour l'accessibilité universelle se concrétise dans l'accès aux équipements publics, dans l'accès aux transports, au logement et à l'espace public. L'expérimentation du dispositif « Mon copilote » dans les transports en commun métropolitains, l'accessibilité des Busways et des nouveaux tramways ou encore les feux sonores en sont de bons exemples. L'engagement se concrétise aussi autour de l'accès aux droits, à la pratique sportive ou culturelle et aux services publics. Nous y sommes très attentifs.

Martine Oger : Il reste évidemment du travail à faire ! Et sur ces sujets, nous savons pouvoir compter sur l'engagement, la vigilance, la pédagogie des membres de la CMAU (Commission Métropolitaine pour l'Accessibilité Universelle), qui nous accompagnent et nous apportent leur regard, indispensable, d'experts du quotidien, pour passer au crible nos différentes politiques publiques et nos projets, de la conception jusqu'à la mise en œuvre et à l'évaluation, et tester très concrètement, à nos côtés, les nouveaux aménagements mis en place. J'en profite ici pour les saluer et les remercier.

DEPUIS 2022, LES CONSEILS MÉTROPOLITAINS SONT INTERPRÉTÉS EN LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE. POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

Johanna Rolland : Garantir un accès, à toutes et tous, à la citoyenneté et au débat démocratique, est essentiel, pour permettre à chacune et à chacun de « vivre la ville » tout simplement, d'être un citoyen ou une citoyenne comme les autres. C'est tout le sens de la traduction en LSF de nos conseils métropolitains qui, au-delà du symbole, est un pas très concret et donc très important sur les chemins de l'accessibilité universelle. Je peux d'ailleurs vous dire qu'elle était très attendue par la communauté sourde de notre territoire.

Johanna Rolland
Maire de Nantes
Présidente de Nantes Métropole

Martine Oger
Maire de Thouaré-sur-Loire
Élue métropolitaine déléguée à la solidarité,
à la santé, au handicap et à l'accessibilité universelle

Toujours plus loin vers l'accessibilité universelle

Si l'accessibilité universelle est une obligation légale qui vise à rendre les bâtiments faciles à vivre pour tous les publics, cette notion va, pour Nantes Métropole, bien au-delà de travaux à réaliser !

CHANGER DE REGARD SUR LE HANDICAP

En s'intéressant de très près aux réalités vécues par tous ses habitants et ses habitantes, avec une attention particulière pour les publics fragilisés ou en situation de handicap, en préservant leur autonomie et le plein exercice de leur citoyenneté, en leur offrant des espaces d'expression, en se fondant sur leur expertise d'usage, Nantes Métropole participe à changer les regards sur le handicap pour que l'accessibilité ne soit plus pensée comme une contrainte, mais comme un levier de réponses innovantes et la garantie d'un confort d'usage pour toutes et tous.



LES INSTANCES MÉTROPOLITAINES DE CONCERTATION

La commission métropolitaine de l'accessibilité universelle (CMAU)

Véritable instance de gouvernance ouverte au dialogue citoyen, la Commission Métropolitaine de l'Accessibilité Universelle (CMAU) accueille en son sein des élus et élues, des associations, des usagers et usagères, des experts et expertes et des personnes qualifiées. 33 personnes de tout horizon qui se réunissent plusieurs fois par an pour co-construire les politiques publiques et assurer le suivi des actions de mise en accessibilité universelle sur le territoire métropolitain. Elle mesure ainsi concrètement les progrès réalisés et suit les projets mis en œuvre comme, en 2022, le projet « Mon Copilote », l'expérimentation des feux sonores ou encore la mise en place de l'interprétariat en Langue des Signes Françaises (LSF).

Les référents accessibilité

Les référents accessibilité sont des agents et agentes identifiés comme étant des interlocuteurs privilégiés en matière d'accessibilité, dans différentes directions et dans les 24 communes de l'agglomération. Ils relaient ainsi les initiatives du territoire et permettent de développer l'expertise de chacune et de chacun.

Le Groupe d'accessibilité universelle de la Métropole (GAU 24)

Le G24 Accessibilité Universelle est une instance composée de maires et d'élus et élues en charge de la politique handicap dans les 24 communes de l'agglomération. Sources d'enrichissement et de montée en compétences collectives sur les pratiques, les rencontres de ce groupe sont tout à la fois des lieux de travail, de partage d'information et de mise en commun d'expériences.

25 millions d'euros consacrés à l'accessibilité universelle sur le mandat

ÇA VEUT DIRE QUOI ?

L'accessibilité universelle

L'accessibilité universelle est un levier de l'égalité entre les citoyens et les citoyennes. L'enjeu est de garantir à toutes et tous, personne à mobilité réduite, malentendante, allophone, enfant, parent avec poussette... un égal accès à la vie de la Cité. Et puisque ce qui est nécessaire pour 10 % de la population est utile pour 40 % et confortable pour 100 %, le principe d'accessibilité universelle doit irriguer à chaque instant l'action publique, les projets du quotidien ou des grands projets du territoire.

L'expertise d'usage

L'expertise d'usage, que l'on pourrait aussi appeler expertise de vécu, est un véritable levier pour tendre vers une égalité réelle. En effet, pour comprendre les besoins réels de chacun et de chacune, la collectivité a besoin de prendre appui sur le pouvoir de dire et d'agir des citoyens. En se basant sur cette expression émanant du terrain et du vécu, la collectivité apporte une réponse concrète et adapte l'action publique aux besoins. Et non l'inverse ! Un projet inclusif s'appuie sur une dynamique collective entre différents acteurs et actrices, notamment associatifs, engagés sur ces enjeux, les usagers et usagères, les institutions, la société civile. À Nantes Métropole, la CMAU est l'espace d'expression de cette expertise d'usage.

Une métropole inclusive

Une métropole inclusive, c'est une métropole qui aspire à une société juste et égalitaire. Elle met tout en œuvre pour construire un projet commun qui émancipe, qui protège et qui favorise la cohésion sociale entre des individus autonomes, des citoyens et citoyennes responsables dans une société démocratique. Cela passe par des politiques publiques ambitieuses pour faire reculer les exclusions et les processus de ségrégation.

Les temps forts

Rétrospective 2022

AVRIL	MAI	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE DÉCEMBRE
28 AVRIL Plénière de la Commission Métropolitaine pour l'Accessibilité Universelle (CMAU)	17 MAI Atelier de la CMAU aux Assises des Nouvelles Solidarités 	21 SEPTEMBRE Atelier de la CMAU sur les feux sonores 30 SEPTEMBRE Visite de la Déléguée ministérielle à l'accessibilité Carole Guéchi	6 OCTOBRE Ateliers de la CMAU sur l'accessibilité du futur pont Anne de Bretagne  Ateliers "aménagement d'espaces d'accueil" 	8 NOVEMBRE Ateliers "aménagement d'espaces d'accueil" 17 NOVEMBRE Réunion du Groupe d'accessibilité universelle de la Métropole (G24) 16 DÉCEMBRE Premier Conseil Métropolitain en Langue des Signes Française



Des transports pour toutes et tous

Pouvoir voyager simplement à bord des transports en commun, d'un bout à l'autre de la métropole, sans obstacle ni complication, est un signe d'égalité entre toutes les citoyennes et tous les citoyens. Nantes Métropole intègre donc l'accessibilité universelle dans chacune de ses interventions en matière de transports en commun.



MON COPILOTE FACILITE LES DÉPLACEMENTS

Le dispositif « Mon Copilote » est une expérimentation inédite à Nantes mise en œuvre en novembre 2022. Deux services sont testés : un service d'accompagnement en porte-à-porte pour les personnes à mobilité réduite et une offre d'un « parcours découverte » des transports en commun pour les seniors de 75 ans et plus. Pour le service porte-à-porte, les personnes en situation de handicap sont accompagnées par un « pilote » dans les transports - une personne majeure et autonome - elles gagnent en confiance, s'orientent mieux et se sentent en sécurité. Ce dispositif soulage aussi le réseau de transport de personnes à mobilité réduite (Proxitan) aux heures de pointe. L'expérimentation est en cours jusqu'à la fin 2023.

En 2022,

45 577

**courses PROXITAN
réalisées**



L'objectif du mandat :

**75 arrêts
et 113 quais
mis en accessibilité**

400 000 € consacrés
aux chantiers de mise en accessibilité
des quais et des arrêts

DES QAIS ET DES ARRÊTS

RENDUS ACCESSIBLES

Rendre accessible l'ensemble des 621 quais et des arrêts de la métropole ne peut être fait du jour au lendemain. C'est pourquoi, chaque année, des travaux sont prioritaires en fonction de plusieurs critères, dont le principal : la fréquentation de l'arrêt. En 2022, de nouveaux critères ont été proposés pour mieux prendre en compte les petites communes de la Métropole, le niveau d'accessibilité de la voirie du quartier ou la présence à proximité d'un arrêt d'un établissement spécialisé type Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT), Centre de soin de rééducation, etc.

UNE NOUVELLE RAMPE

POUR LES BUSWAYS

Les anciens busways de la ligne 5 devant être progressivement remplacés, la Semitan a profité de l'occasion pour améliorer l'accessibilité des nouveaux véhicules. Le principe d'une rampe amovible a été conservé, mais elle est désormais plus longue et moins pentue pour faciliter l'accès aux fauteuils roulants manuels et électriques, aux poussettes... Ce nouveau modèle de rampe a été testé en 2022 par des membres de la CMAU.



En 2022,

206 bus
sont équipés
d'annonces sonores et
92 % des informations
dans les bus et tramways
ont été jugées conformes.

DES ANNONCES SONORES PLUS COMPLÈTES

À bord de la plupart des bus et tramways du réseau, des messages sonores annoncent le nom des prochains arrêts, ainsi qu'un rappel, aux arrêts « remarquables », du numéro de la ligne et de la destination.

LE FUTUR TRAMWAY LANCÉ EN PRODUCTION

La fabrication de la première rame de tramways nouvelle génération a été lancée à La Rochelle. Sa conception s'est inspirée des ateliers de la CMAU réalisés en 2021. 61 tramways viendront bientôt remplacer les 46 rames en fin de vie et accompagner les extensions du réseau.



LES CONDUCTRICES ET CONDUCTEURS SENSIBILISÉS À L'ACCESSIBILITÉ

Le handicap dans la société, attendre un bus en tant que malvoyant, se déplacer dans un bus en mouvement quand on est en situation de handicap, monter dans un bus quand on est en fauteuil, cela s'apprend. Les conductrices et conducteurs de la Semitan sont sensibilisés sur ces points et un suivi en ligne est réalisé 3 fois par an.

DES VOYAGEURS ET VOYAGEUSES MIEUX INFORMÉS

Les arrêts de bus et de tramways sont de plus en plus équipés de panneaux qui communiquent en temps réel aux voyageurs et voyageuses des messages d'information sur le trafic, annoncent les lignes et les destinations et l'horaire des prochains passages.

Ces informations sont à la fois visuelles et sonores, en activant le dispositif avec une télécommande universelle.

814 arrêts
équipés de panneaux
d'information voyageurs,
soit 25 % des arrêts du réseau

UN « GARANT » DE L'ACCESSIBILITÉ

Jean-Pierre Chambon, représentant départemental APF France Handicap, a participé en amont aux ateliers de réflexion autour du futur tramway, au sein de la Commission Métropolitaine pour l'Accessibilité Universelle (CMAU). Il avait à cœur de rendre ce tramway accessible pour faciliter les déplacements de tous et toutes. « Donner son avis sur les transports en commun, c'est très important ! Beaucoup de personnes en situation de handicap demandent à se déplacer comme tout le monde ! ».

224
conductrices et
conducteurs

sensibilisés à la mobilité
et sérénité de toutes et tous en 2022

Pas d'itinéraire bis pour les personnes à mobilité réduite

Permettre à chacun et à chacune de se déplacer facilement sur l'espace public, sans avoir à faire de détour, sans préférer rester chez soi plutôt que de sortir... C'est là tout l'enjeu, pour Nantes Métropole, de concevoir et de réaliser des cheminements inclusifs.



UNE MEILLEURE RÉPARTITION DES FINANCEMENTS MÉTROPOLITAINS

Pour accélérer la mise en accessibilité des rues dans les petites communes de la Métropole et pour mieux répartir les crédits entre les communes, une enveloppe minimale plus importante a été fixée par commune (au minimum 40 000 €) et une augmentation des crédits est en cours d'expérimentation sur les communes de l'agglomération.

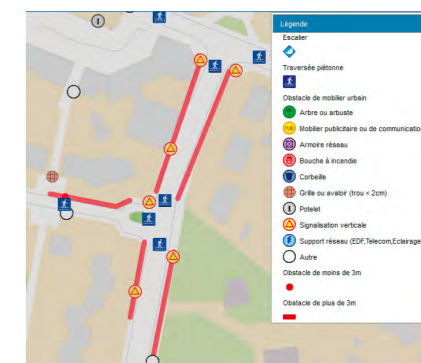
En 2022, Nantes Métropole a versé **2 millions d'euros** pour la mise en accessibilité des cheminements piétons. **68 %** de ces crédits ont été alloués aux communes hors Nantes, contre **57 % en 2021**.

AUX FEUX, UN GUIDAGE SONORE RENFORCÉ

Pour faciliter le guidage des personnes non voyantes ou malvoyantes, le nom des rues traversées sera désormais énoncé, en complément du message « rouge piéton » annoncé. Et, pour les traversées sur des voies de transports en commun, au message sonore « stop piéton » s'ajoutera le type de véhicule concerné : tramway, busway, train... En 2022, des expérimentations ont été menées sur deux carrefours, dans l'objectif d'équiper l'ensemble des 202 carrefours de la métropole à l'échéance de 2025.

UNE NOUVELLE ÈRE POUR LE SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG)

Le SIG de Nantes Métropole est un outil essentiel pour apporter une représentation visuelle et partager les données du territoire. Or, face aux réalités du terrain (nécessité de matériel, de formation...), sa mise à jour quotidienne n'est pas toujours possible. En 2022, la Métropole a travaillé à la mise à jour complète du SIG avec un prestataire. Le travail qui sera finalisé en 2023 a été financé à hauteur de 141 000 €.



“ L'indication visuelle du rouge ou du vert des feux piétons complétée par un message sonore existe depuis longtemps, mais aujourd'hui, doit s'y ajouter le nom de la rue traversée. Cet élément renforce le guidage des personnes déficientes visuelles. En 2022, nous avons testé le nouveau paramétrage des feux piétons sur deux carrefours, dans l'objectif d'équiper l'ensemble des 202 carrefours de la métropole à l'échéance de 2025. Du côté technique, ces nouveautés complexifient la maintenance, car l'identification doit être faite signal par signal, multipliant les risques d'erreurs de paramétrage en cas de panne ou de dégradation. ”

Yannick le Guillou

Responsable de l'unité ingénierie régulation du trafic à Nantes Métropole

LE PONT ANNE DE BRETAGNE ABAISSÉ DE 50 CM

La CMAU (Commission Métropolitaine d'Accessibilité Universelle) a été mobilisée pour sensibiliser les citoyens et citoyennes engagés dans le processus de dialogue citoyen lié à la transformation du pont Anne de Bretagne. Elle a ensuite été sollicitée pour vérifier la bonne prise en compte des engagements pris par la collectivité en matière d'accessibilité universelle. Le projet retenu prévoit un abaissement du pont de 50 cm pour offrir une pente de 4 % maximum, un revêtement

en bois antidérapant, des cheminements piétons bien séparés des autres flux, des dalles podotactiles, etc. Les membres de l'atelier citoyen restent vigilants quant à l'accessibilité du pont. Ainsi, l'une des citoyennes du panel a souligné, lors d'un atelier en octobre 2022, la nécessité d'étudier « le niveau de transparence de la maille du garde-corps et la hauteur de la main courante afin de garantir les vues depuis un fauteuil roulant ».

LES ABORDS DES GRANDS PROJETS URBAINS

La CMAU a participé à une concertation visant à imaginer des cheminements accessibles et qualitatifs aux abords de la nouvelle Maison Départementale pour les Personnes Handicapées (MDPH). Une visite de chantier a ainsi eu lieu le 20 décembre 2022, permettant de décaler ou de créer un passage piéton, de renforcer un cheminement piéton, d'installer une bande de guidage jusqu'à l'accueil, etc. Dans le même esprit, un atelier sur plan avec la CMAU a été organisé le 15 décembre 2022 pour préparer au mieux l'accueil des patients et des patientes dans le futur CHU.



L'habitat accessible, un engagement de la Métropole

Vivre chez soi le plus longtemps possible, trouver un logement adapté à son handicap, c'est non seulement un besoin, mais c'est un droit fondamental.

ADAPTER LES LOGEMENTS EXISTANTS

Un logement rénové avec Mon projet rénov'

Nantes Métropole accompagne, gratuitement et de manière indépendante, les particuliers et les copropriétés qui souhaitent réaliser des travaux de rénovation afin, notamment, d'améliorer l'accessibilité universelle de leur logement. Ces propriétaires

bénéficient d'un accompagnement gratuit, du diagnostic d'ergothérapeutes, de conseils techniques, de listes de professionnelles et professionnels qualifiés, d'aides financières pour toutes et tous ou d'aides financières renforcées au cas par cas.

En 2022,
Nantes Métropole
a accompagné
GRATUITEMENT
246
propriétaires
occupants
aux revenus modestes

En 2022,
Nantes Métropole
a financé les travaux de
maintien à domicile de
190
propriétaires
occupants pour un total de
643 718 €

MISES EN SITUATION ET CONSEILS PRÉCIEUX AU CREAT

Le CreAT (Centre de ressources et d'expertise en Aides Techniques) est une structure de Nantes Métropole co-financée par la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie de la Loire-Atlantique. Son fonctionnement a été pensé collectivement lors du grand débat métropolitain sur la longévité en 2019.

« Nous accueillons gratuitement les personnes âgées, leurs aidants et les professionnels travaillant dans le secteur de la gérontologie et nous leur apportons des conseils personnalisés pour favoriser leur maintien à domicile, en autonomie et en sécurité. Ils peuvent manipuler dans notre logement reconstitué « comme à la maison », avec près de 250 aides techniques proposées. En effet, si certains dispositifs sont utiles à certains, ils peuvent s'avérer inadaptés à d'autres. Nous animons également des ateliers en petits groupes, sur des thématiques variées telles que la prévention des chutes, l'activité physique adaptée, l'équilibre, etc. Nous intervenons aussi à domicile afin de conseiller au mieux sur l'amélioration de l'existant au quotidien. »

Chloé Joliff-Madec et Mélanie Larboulette

ergothérapeutes au CreAT



C'est quoi un logement adapté?

C'est partir du postulat que c'est au logement de s'adapter aux personnes fragilisées par leur l'âge ou en situation de handicap et non l'inverse. Il est important de rendre accessibles les logements en modifiant des équipements (douche plutôt que baignoire, prises à mi-hauteur, toilettes sécurisées, volets roulants motorisés, etc.), en modifiant le bâti (cloison déplacée, ouvertures élargies, etc.).



CONSTRUIRE DES LOGEMENTS SUR MESURE

Le maintien à domicile ne peut être la seule réponse apportée et des offres alternatives sont parfois nécessaires. Pour répondre à la diversité des besoins, Nantes Métropole s'est engagée dans une démarche pilotée par la Maison de l'Habitant aux côtés des bailleurs.

DES HABITATS INCLUSIFS

Nantes Métropole accompagne les porteurs et porteuses de projets (bailleurs sociaux et associations) dans le montage de projets d'habitats inclusifs, à mi-chemin entre l'hébergement collectif et le logement totalement autonome pour les personnes porteuses de handicaps.

En 2022,

14 logements
inclusifs ont été financés
(12 à Orvault, 2 à Rezé).

DES RÉSIDENCES AUTONOMIE

La Métropole accompagne le montage d'opérations de résidences autonomie.

En 2022,

l'extension d'une résidence
autonomie de Bouaye
a été financée pour
15 logements
supplémentaires



OBJECTIF
10 % de logements
spécifiquement adaptés
au vieillissement et/ou
au handicap dans les bâtiments
neufs construits
par les bailleurs sociaux.

DES HABITATS SENIORS AVEC OU SANS SERVICE

Nantes Métropole finance des programmes de logements adaptés aux personnes âgées avec ou sans services associés.

En 2022,

40 logements
adaptés aux personnes âgées
ont été financés :
6 à Basse-Goulaine,
2 à La Chapelle-sur-Erdre,
13 aux Sorinières, 19 à Nantes.

L'accessibilité infuse au sein de Nantes Métropole

Sensibiliser les agents et les agentes à l'accessibilité pour mieux accueillir le public en situation de handicap, se mettre dans la peau des personnes âgées pour mieux comprendre ce qu'elles vivent au quotidien, rendre accessibles tous les événements organisés par la Métropole, veiller à une plus grande inclusion professionnelle des agents et agentes en situation de handicap... L'accessibilité, à Nantes Métropole, se vit à tous les niveaux.



EXPÉRIMENTER ET SENSIBILISER

Du 26 au 28 septembre 2022, 250 agents et agentes de Nantes Métropole ont participé au Forum de l'égalité, organisé au Centre des expositions, dans le cadre de la semaine événementielle « Allez Viens ... ».

Plusieurs temps de sensibilisation au handicap ont été proposés : une conférence organisée avec l'UNAFAM sur les réalités liées aux handicaps psychiques, un atelier

ludique pour tester ses connaissances sur le handicap, un atelier « À vos mains ! Prêt ! Signez ! » pour une sensibilisation à la langue des signes française et une mise en situation plébiscitée par les participants et les participantes, « Vis ma vie de PMR », qui leur a permis d'expérimenter le cheminement en extérieur, en se mettant dans la peau d'une personne à mobilité réduite.

UNE PLUS GRANDE INCLUSION PROFESSIONNELLE

En 2022, les moyens de la Mission Handicap, service dépendant de la direction des ressources humaines, ont été renforcés pour favoriser l'inclusion professionnelle des agentes et agents en situation de handicap, avec une chargée de mission à temps plein et un nouveau projet de convention qui fixe de nombreux objectifs, tant en matière d'embauche que de maintien dans l'emploi. Le budget consacré aux différents besoins

de compensation a augmenté et le panel des aides a été élargi : études ergonomiques, accompagnements, appareillages, doubles équipements pour télétravail...

À Nantes Métropole, le taux d'emploi des personnes en situation de handicap est conforme au taux réglementaire :

6,03 %
en 2022

Le premier conseil métropolitain en LSF

Le 16 décembre 2022 s'est déroulé le premier conseil métropolitain interprété en langue des signes française (LSF). L'objectif un accès effectif aux débats aux personnes sourdes et malentendantes, renforçant ainsi le plein exercice de leur citoyenneté. Dès le mois de février, une enveloppe budgétaire spécifique avait été votée et une consultation lancée en septembre pour identifier des interprètes en LSF.



Un véritable marathon de l'interprétation

Certaines thématiques sont compliquées et utilisent de terminologies spécifiques. Chaque interprète fait des recherches en amont sur les textes des délibérations et reçoit en amont les interventions des élus. Nous devons être prêts à interpréter aussi, pendant le conseil, les questions-réponses et interventions. C'est un vrai marathon, aussi nous nous relayons tous les quarts d'heure.

Rémi Giffard

interprète en langue des signes française (LSF) pour TIC 44

Vers un élargissement des événements signés ?

Les Assises nationales de lutte contre les violences sexistes, dont Nantes Métropole est partenaire, ont proposé du contenu accessible durant les deux jours grâce à un interprétariat en LSF. « Quand j'ai su que ces Assises allaient être accessibles, j'ai tout de suite voulu y participer », témoigne Shirley Tong On, présidente

de l'association Femmes Sourdes Citoyennes et Solidaires. « Je remercie l'organisation de rendre ce type d'évènement accessible pour une meilleure information des femmes sourdes victimes de violences sexuelles et sexistes. J'ai même pu intervenir durant une table ronde pour parler de mon association ».



DG à l'information et à la relation au Citoyen Nantes Métropole - DGIRC 2023-06 - © Crédit photos : Patrick Garçon, Céline Jacq, Garance Wester, Rodolphe Delaroque et Thierry Mezerette - Dupljet - Imprimé sur papier recyclé